

**Département du Cher  
Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher**

\*\*\*\*\*

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SÉANCE DU 22 FÉVRIER 2011**

\*\*\*\*\*

Le 22 Février 2011, à 19 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué le 14 février 2011, s'est réuni en séance ordinaire à la salle polyvalente de Saint-Symphorien, sous la présidence de M. William PELLETIER.

**Titulaires présents** : Mesdames BARBIER, CAGLIONI, PERRIN, Messieurs ANGLADE, BEDOILLAT, BROCHARD, CHEMAIN, CHENON, DELMAS, FAUCHER, GUILLOT, HORZINSKI, JOUANIN, JULLIEN, MARIÉ, MATHÉ, PELLETIER, PERCHET, RENAUDAT

**Suppléants présents**: Monsieur BELLOT (représentant Michel de PAULE), Madame CHAUSSÉ (représentant Pierre BEAUJEAN)

**Absent excusé** : Monsieur ADAM

**Secrétaire de séance** : M. PERCHET

Après adoption du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2011, le conseil passe à l'ordre du jour.

Le président propose d'ajouter à l'ordre du jour les délibérations suivantes :

- Acceptation du transfert de l'emprunt pour enfouissement des réseaux de la commune de Venesmes
- Sollicitation d'une subvention pour les travaux d'assainissement route de Crézancay à Bigny-Vallenay
- Contrat de prestation informatique avec Ségilog

**Après en avoir délibéré, le conseil décide :**

- D'ouvrir des crédits par anticipation pour le budget général et le budget assainissement
- D'autoriser le président à signer le marché de travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif et d'enfouissement des réseaux route de Crézancay à Vallenay
- De fixer des tarifs spéciaux en assainissement collectif (régie)
- De fixer les tarifs de la surtaxe assainissement et des taxes de raccordement aux réseaux d'assainissement collectif
- De signer la convention d'assistance technique avec le SATESE
- De créer les postes suite à la fusion et d'établir le tableau des effectifs
- De créer un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe
- De créer un poste d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe en CDD

- De fixer les tarifs du gîte de groupe pour 2012
- De fixer les tarifs de location du complexe sportif de Lignières
- De transférer un emprunt (voir ajout à l'ordre du jour)
- De signer le contrat « acquisition logiciels et prestations de services » avec le prestataire Ségilog

**Les questions diverses suivantes sont évoquées :**

- Lecture des courriers émanant de la mairie de Saint-Loup-des-Chaumes, relatifs à la station d'épuration de Saint-Loup et à la voirie : M. RENAUDAT prendra ces courriers en charge.
- Courrier de la Préfecture concernant les gens du voyage dans les communes de Châteauneuf-sur-Cher et Venesmes. Il est décidé de faire une réponse commune en expliquant qu'aucune mise à disposition de terrain n'est possible.
- Lecture du dernier courriel du Cabinet d'avocats Seban concernant les 5 dernières requêtes relatives à la REOM, qui doivent être examinées par le Tribunal d'Instance de Saint-Amand-Montrond.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.